

Directive	<b>DÉCLARATION RELATIVE À LA PROTECTION DES DONNÉES - RÉSIDENTS ET PERSONNES EXTERNÉS</b>	Montagnier-Orsières	
		Doc N°	DI106
		Auteur(s)	FF
		Validé par	Direction
		Date	27.11.2024
		Page	1 sur 8

## RÉSUMÉ

Ce qui suit résume, sans la remplacer, le contenu de cette déclaration. Nous vous recommandons de la lire en entier :

- **Notre rôle.** Nous, les Maisons de la Providence, agissons en tant qu'organisation comme responsables du traitement de vos données personnelles (pour nos propres activités, mais pas celles de prestataires tiers) (voir la [section 0](#)) ;
- **Les données que nous collectons.** Nous collectons les données personnelles qui sont fournies par nos clients, les personnes avec lesquelles nous interagissons, ou que nous obtenons légalement dans le cadre de nos activités (voir la [section 3](#)) ;
- **Comment nous les utilisons.** Nous traitons les données personnelles conformément à la législation valaisanne sur la protection des données (la **LIPDA**), principalement dans le but de fournir nos prestations en application du mandat légal qui nous est conféré, d'assurer la gestion et l'administration de nos activités et pour nous conformer à nos obligations légales (voir la [section 8](#)) ;
- **Hébergement et transferts.** Nous hébergeons vos données personnelles en Suisse. Nous ne les partageons pas avec des tiers et ne les transférons pas à l'étranger, sauf si cela est à la fois nécessaire à l'accomplissement de nos activités et autorisé par la LIPDA. Cela peut par exemple être le cas lorsque nous faisons appel à des prestataires de services ou devons interagir avec des tiers ou des autorités pour effectuer nos prestations (voir [sections 6 et 7](#)) ;
- **Conservation et sécurité.** Nous conservons vos données personnelles uniquement pour la durée nécessaire à l'accomplissement des activités décrites dans ce document. Nous prenons des mesures techniques et organisationnelles appropriées pour veiller à la sécurité de ces données (voir les [sections 8 et 9](#)) ; et
- **Vos droits.** Vous pouvez contacter notre conseillère à la protection des données par mail [fanny.fellay@emsprovidence.ch](mailto:fanny.fellay@emsprovidence.ch) ou en cas d'absence contacter le directeur par mail [patrice.michaud@emsprovidence.ch](mailto:patrice.michaud@emsprovidence.ch) pour exercer vos droits concernant à vos données personnelles (voir les [sections 10 et 11](#)).

## 1. INTRODUCTION

Au sein des Maisons de la Providence, nous reconnaissons l'importance de vos données personnelles et de la transparence dans nos activités de traitement.

La présente déclaration relative à la protection des données a pour but de vous informer sur notre politique en matière de collecte et de traitement des données personnelles concernant :

- les résidents de l'EMS et les hôtes du foyer de jour l'Orchidée ainsi que les personnes qui ont un rapport avec eux (représentants, curateurs, proches et aidants, médecin traitant, fournisseurs de prestations, etc.) ;
- les représentants de nos fournisseurs ou prestataires de services ;
- les personnes qui postulent chez nous .

Nous pouvons également disposer de documents distincts qui décrivent la manière dont nous traitons des données personnelles dans des circonstances spécifiques.

Directive	<b>DÉCLARATION RELATIVE À LA PROTECTION DES DONNÉES - RÉSIDENTS ET PERSONNES EXTERNNES</b>	Montagnier-Orsières	
		Doc N°	DI106
		Auteur(s)	FF
		Validé par	Direction
		Date	27.11.2024
		Page	2 sur 8

## 2. QUI EST RESPONSABLE DE VOS DONNÉES PERSONNELLES ?

Les Maisons de la Providence sont responsables du traitement de vos données personnelles. Vous trouverez nos coordonnées ci-dessous à la section 11.

Le contenu de cette déclaration ne s'applique qu'aux traitements effectués par nous ou à notre demande. Bien que nous puissions parfois vous renvoyer vers des prestataires tiers, nous ne sommes pas responsables de leurs politiques en matière de données personnelles ou du traitement qu'ils effectuent de vos données.

## 3. COMMENT NOUS COLLECTONS VOS DONNÉES PERSONNELLES ?

### 3.1. Les données que nous collectons

Dans la mesure du possible, nous collectons les données personnelles directement auprès de vous. Lorsque cela est nécessaire à l'accomplissement de nos fonctions, et dans la mesure autorisée par la loi, nous pouvons toutefois recueillir des données vous concernant auprès de tiers, par exemple auprès de vos proches, votre médecin traitant ou votre assureur, d'autres institutions de soin, ou auprès d'autorités compétentes.

Les catégories de données que nous collectons de cette manière peuvent en particulier inclure :

- Données de base (nom, prénom, âge, nationalité, statut matrimonial, lieu de naissance, lieu de domicile, origine, domicile fiscal, prénoms et noms des parents et du conjoint-e) ;
- Données officielles (passeport, pièce d'identité, numéro et caisse AVS, décisions administratives) ;
- Données de contact du résident, des représentants et des proches (adresses, numéros de téléphone, courriel) ;
- Données du médecin traitant et de la caisse maladie
- Données médicales et sur l'état de santé (maladies, accidents, plan de traitement, niveau de soins BESA, régimes alimentaires, données de vaccination, directives anticipées du patient) ;
- Données sur les croyances (appartenance religieuse) ;
- Données sur la situation personnelle (livret de famille, informations sur les proches, personnes de contact) ;
- Données financières (état de la fortune, rentes perçues, tarifs des soins et participations) ;
- Données relatives à des condamnations pénales ou infractions ;

### 3.2. Certaines informations doivent obligatoirement être fournies

Vous devez obligatoirement fournir les informations qui vous sont demandées dans le formulaire d'inscription.

Le refus de fournir les informations demandées peut également conduire au refus de la prise en charge de votre demande ou à une réévaluation de votre participation financière.

### 3.3. Les données personnelles que nous traitons peuvent contenir des données sensibles

Dans le cadre de nos activités, et dans la mesure prévue par la loi, nous pouvons recueillir des données qualifiées de *sensibles*, en particulier des données sur la santé (telles que des informations relatives à des maladies, des traitements et l'état de santé), des informations sur vos croyances religieuses (notamment pour vos régimes alimentaires), ainsi que des informations sur d'éventuelles poursuites ou sanctions pénales et administratives, etc.

Conformément à la LIPDA, des restrictions supplémentaires s'appliquent au traitement et à la communication de données sensibles.

Directive	<b>DÉCLARATION RELATIVE À LA PROTECTION DES DONNÉES - RÉSIDENTS ET PERSONNES EXTERNNES</b>	Montagnier-Orsières	
		Doc N°	DI106
		Auteur(s)	FF
		Validé par	Direction
		Date	27.11.2024
		Page	3 sur 8

#### 4. SUR QUELLE BASE JURIDIQUE TRAITONS-NOUS LES DONNÉES PERSONNELLES ?

Notre EMS est soumis à la législation valaisanne sur la protection des données (la **LIPDA**), ainsi qu'à d'autres lois fédérales, cantonales et communales qui régissent la manière dont nous devons traiter vos données personnelles.

Nous traitons en particulier vos données sur la base des dispositions légales listées dans l'annexe 1 de ce document.

Dans certaines circonstances, nous pouvons également demander votre consentement en lien avec certaines activités. Vous êtes toujours libre de refuser de donner votre consentement et pouvez le retirer en tout temps.

Nous pouvons combiner vos données personnelles avec d'autres informations (agrégat – *méthode d'anonymisation qui consiste à regrouper les données pour former des ensembles de données plus larges*) ou effacer toute information permettant de vous identifier (anonymisation), de sorte qu'elles ne soient plus considérées comme des données personnelles en vertu de la législation applicable en matière de protection des données. Si tel est le cas, la présente déclaration ne s'appliquera plus et nous pourrions utiliser ces données à des fins non prévues par la présente déclaration (par exemple, à des fins d'analyse comparative, de recherche et développement interne, d'analyse ou pour développer et commercialiser de nouveaux services). Vous pouvez vous opposer à l'anonymisation ou à l'agrégation de vos données personnelles à cette fin à tout moment (voir la section 14 ci-dessous pour des informations supplémentaires sur vos droits).

#### 5. DE QUELLE MANIÈRE TRAITONS-NOUS VOS DONNÉES PERSONNELLES ?

Nous traitons vos données personnelles à des fins spécifiques et uniquement dans la mesure où elles sont pertinentes pour atteindre ces finalités.

En particulier, nous traitons vos données personnelles aux fins suivantes :

a) Pour fournir nos prestations à nos clients

Nous traitons les données qui sont nécessaires à la fourniture de nos prestations en votre faveur (p. ex. pour vous accueillir en EMS et vous fournir les prestations de soins infirmiers, socio-hôtelières, ou de divertissement, ainsi que d'une manière générale donner suite à vos requêtes et celles de personnes en relation avec vous (p. ex. représentant ou curateur), pour vous communiquer les informations relatives à l'institution et remplir les missions que la loi nous impose.

b) Pour la conduite générale de nos activités, ainsi que l'administration et la gestion courante des employés et des résidents.

Nous pouvons traiter vos données notamment pour assurer la sécurité de nos systèmes informatiques, à des fins de facturation et de recouvrement, pour la planification et le suivi du travail de nos collaborateurs, pour la commande et la gestion du matériel, pour gérer nos fournisseurs, à des fins de comptabilité, fiscales ou d'archivage, ou pour l'établissement, l'exercice ou la défense de prétentions juridiques.

c) À des fins statistiques, de planification ou de formation interne, notamment pour améliorer nos prestations et processus

Nous pouvons utiliser des informations collectées dans le cadre de l'accomplissement de nos prestations à des fins statistiques, de planification ou de formation interne. Ces informations sont en principe agrégées ou anonymisées avant leur utilisation dans ce but. Nous n'utilisons pas ces informations pour vous identifier ou les rattacher à vous.

Nous devons également fournir certaines données à des fins statistiques aux autorités fédérales, cantonales et communales dans le cadre de l'accomplissement de nos fonctions.

d) Si vous postulez pour un poste chez nous

Si vous postulez pour un poste chez nous, nous traiterons vos données personnelles exclusivement pour évaluer votre candidature en vue de l'établissement éventuel d'une relation de travail, y compris pour évaluer vos capacités et qualifications, et effectuer des vérifications de références, dans la mesure autorisée par la loi suisse.

Directive	<b>DÉCLARATION RELATIVE À LA PROTECTION DES DONNÉES - RÉSIDENTS ET PERSONNES EXTERNNES</b>	Montagnier-Orsières	
 MAISONS DE LA PROVIDENCE		Doc N°	DI106
		Auteur(s)	FF
		Validé par	Direction
		Date	27.11.2024
		Page	4 sur 8

Nous traitons les données personnelles que vous nous fournissez (par exemple, vos coordonnées, votre CV, votre lettre de motivation, les informations relatives à vos expériences professionnelles antérieures). En outre, si vous nous fournissez des liens vers votre profil sur des plateformes de médias sociaux (telles que LinkedIn) ou les coordonnées de personnes de référence, nous partirons du principe que nous pouvons collecter des informations auprès de ces sources.

Toutes les informations que vous nous transmettez doivent être exactes, complètes et non trompeuses. La transmission de données inexactes, incomplètes ou trompeuses peut, dans la mesure autorisée par la loi, entraîner le rejet de votre demande de candidature ou une mesure disciplinaire, y compris votre licenciement immédiat si vous avez été engagés.

Les données personnelles des candidats qui n'ont pas été embauchés sont supprimées au plus tard 6 mois après la fin du processus de recrutement. Si une relation de travail est établie suite à votre candidature, vos données personnelles seront introduites dans votre dossier RH et traitées ultérieurement conformément à notre politique de traitement des données RH.

e) Pour nous conformer à nos autres obligations légales

Nous pouvons traiter davantage vos données personnelles si nous avons une obligation légale de le faire ou pour d'autres intérêts légitimes. Ce sera par exemple le cas si nous devons divulguer certaines *informations à des autorités communales, cantonales ou fédérales*. Vous trouverez la liste des principales dispositions légales applicables à nos activités dans l'[annexe 1](#) de ce document.

## 6. QUI A ACCÈS AUX DONNÉES PERSONNELLES ET AVEC QUI SONT-ELLES PARTAGÉES ?

Nous ne communiquons vos données personnelles qu'à nos sous-traitants, ou à des tiers pour autant qu'il existe **une obligation ou une autorisation légale de le faire**, que vous y consentiez, ou que la divulgation est indispensable à la sauvegarde d'un intérêt public ou privé prépondérant, ou encore pour protéger votre vie ou votre intégrité corporelle ou celle d'un tiers.

Les données que nous traitons qui sont couvertes par le secret de fonction ou le secret médical font l'objet d'une attention particulière. Elles ne sont communiquées que si nous sommes déliés du secret par vous, votre représentant, l'autorité compétente, ou dans des cas particuliers lorsque la loi autorise ou impose la communication. Au demeurant, des règles plus restrictives s'appliquent à la communication de Données sensibles.

Nous partageons principalement vos données avec les catégories de destinataires suivantes :

**nos fournisseurs de services**

Nous pouvons transférer des données personnelles à des fournisseurs de services sélectionnés pour atteindre les objectifs énumérés à la section 4, uniquement dans la mesure nécessaire à la fourniture de leurs services ou pour exécuter les instructions que nous leur avons données.

Il peut s'agir par exemple de fournisseurs de prestations externes (exemples : coiffeurs, masseurs, transports, etc.), de systèmes ou d'outils informatiques, de communication, de services en nuage, de stockage, bases de données, ainsi que de services fiscaux et comptable.

**les personnes ayant un lien avec vous, dans la mesure nécessaire à l'exécution de nos prestations**

Nous pouvons communiquer avec votre médecin traitant, vos assureurs, ou vos proches, afin de pouvoir remplir nos missions et exercer nos prestations conformément à la loi et au contrat qui nous lie.

Nous adressons par exemple nos factures pour paiement directement aux assureurs (système du tiers payant). Au demeurant, conformément à la loi, les assureurs peuvent demander des compléments d'information au sujet de l'évaluation des soins requis et condition la prise en charge à la réception des informations demandées.

**les institutions actives dans le cadre de la continuité des soins**

Nous fournissons nos prestations en faveur de nos résidents au sein d'un réseau d'acteurs, notamment nos médecins et pharmaciens répondants, d'autres EMS, les hôpitaux et cliniques, les CMS, les professionnels de la santé, les pharmacies, les services de secours et l'ensemble des autres

Directive	<b>DÉCLARATION RELATIVE À LA PROTECTION DES DONNÉES - RÉSIDENTS ET PERSONNES EXTERNNES</b>	Montagnier-Orsières	
		Doc N°	DI106
		Auteur(s)	FF
		Validé par	Direction
		Date	27.11.2024
		Page	5 sur 8

<p>les <b>autorités</b>, dans les cas prévus ou imposés par la loi</p> <p><b>des tiers</b> lorsque nous avons une obligation légale ou un intérêt légitime à le faire</p>	<p>partenaires du réseau de soins. Nous communiquons dans ce cadre les informations qui sont nécessaires à la bonne prise en charge du résident.</p> <p>Nous pouvons communiquer des données aux autorités compétentes dans les cas autorisés ou imposés par la loi, notamment pour les annonces au contrôle des habitants, dans le cadre de la facturation et du <i>reporting</i> financier et statistique aux administrations fédérales, cantonales et communales, à la caisse de compensation, ou dans le cadre de signalements aux autorités compétentes.</p> <p>Nous pouvons également communiquer vos données personnelles lorsque nous avons un intérêt légitime à le faire, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ pour donner suite à une requête d'une autorité judiciaire ou conformément à une obligation imposée par la loi ;</li> <li>➤ pour intenter ou défendre une prétention en justice ; or</li> <li>➤ dans le cadre de restructuration, notamment si nous transférons nos actifs à un autre établissement.</li> </ul>
---	---

## 7. TRANSFERTS INTERNATIONAUX

Nos prestataires informatiques externes hébergent vos données personnelles sur des serveurs situés en Suisse.

En principe, nous ne transférons pas ni ne rendons accessibles vos données personnelles vers d'autres pays. Toutefois, dans certaines circonstances, vos données personnelles peuvent être mises à la disposition de destinataires situés à l'étranger, notamment nos sous-traitants, ou autres partenaires commerciaux, ou des autorités ou tribunaux.

Dans de tels cas, nous veillons à ce que des garanties appropriées soient en place, conformément aux lois suisses en matière de protection des données, par exemple en nous fondant sur des clauses contractuelles standards adoptées par la Commission européenne ou sur une exception légale telle que le consentement, l'exécution d'un contrat, la constatation, l'exercice ou l'exécution de droits en justice, un intérêt public prépondérant, ou la protection de la vie ou l'intégrité corporelle.

Si vous nous transmettez des données, vous êtes réputé consentir à ces transferts de données. Vous pouvez demander de plus amples informations à cet égard et obtenir une copie des garanties pertinentes sur demande en envoyant une demande à l'adresse de contact indiquée à la section 11.

## 8. COMBIEN DE TEMPS CONSERVONS-NOUS VOS DONNÉES ?

Nous détruisons ou anonymisons les données personnelles dès qu'elles ne sont plus nécessaires à la réalisation des finalités énoncées à la section 4 . Cette période varie en fonction du type de données concernées et des exigences légales applicables.

Compte tenu des obligations légales qui nous incombent :

- les informations relatives notamment à la relation contractuelle sont conservées pendant au moins 10 ans.
- Les données concernant les soins que nous fournissons sont conservées pendant 20 ans au moins.

Les autres données sont conservées pour des durées plus courtes.

## 9. SÉCURITÉ

Nous nous employons à assurer la sécurité de vos données personnelles et avons mis en place des mesures physiques, techniques et organisationnelles dans le but de protéger vos données personnelles et empêcher l'accès non autorisé à celles-ci.

Nous limitons l'accès à vos données personnelles aux personnes qui ont besoin d'y accéder aux fins décrites dans cette déclaration. Au demeurant, notre personnel est soumis à des exigences de confidentialité élevées, qui sont imposées par la loi (secret professionnel et de fonction).

Directive	<b>DÉCLARATION RELATIVE À LA PROTECTION DES DONNÉES - RÉSIDENTS ET PERSONNES EXTERNNES</b>	Montagnier-Orsières	
 MAISONS DE LA PROVIDENCE		Doc N°	DI106
		Auteur(s)	FF
		Validé par	Direction
		Date	27.11.2024
		Page	6 sur 8

Bien que nous prenions les mesures appropriées pour protéger vos données personnelles, aucune infrastructure informatique n'est complètement sûre. Par conséquent, nous ne pouvons garantir que les données que vous nous fournissez sont protégées contre tout accès non autorisé par des tiers ou contre leur vol.

En nous envoyant des informations par voie électronique, ces données peuvent être transférées à l'échelle internationale sur Internet. Internet n'est pas un environnement sécurisé et cette la déclaration s'applique à notre utilisation de vos données personnelles une fois qu'elles sont sous notre contrôle seulement. Compte tenu de la nature d'Internet, toute transmission de données via Internet se fait à vos propres risques.

Si nous avons des raisons raisonnables de penser que vos données personnelles ont été acquises par une personne non autorisée et que la loi applicable exige une notification, nous vous informerons rapidement de la violation par tout canal de communication approprié (y compris par email ou par la publication d'un avis sur notre site web).

## 10. VOS DROITS EN CE QUI CONCERNE LE TRAITEMENT DE VOS DONNÉES PERSONNELLES

Selon les conditions prévues par la loi, vous disposez des droits suivants :

- d'obtenir la confirmation d'un traitement de vos données et des informations relative à ce traitement ;
- de faire corriger ou détruire des données incorrectes ;
- de demander la limitation du traitement ;
- de faire cesser un traitement illicite ;
- de supprimer les effets d'un traitement illicite ;
- de constater le caractère illicite d'un traitement ;
- de vous opposer à un traitement ou à une communication de vos données personnelles ;
- de consulter votre dossier patient, d'en obtenir copie et vous en faire expliquer le contenu ;
- de retirer votre consentement lorsque nous effectuons une activité sur ce fondement (sans que ce retrait affecte la licéité du traitement effectué avant le retrait).

Si vous souhaitez exercer vos droits, veuillez nous contacter en utilisant les coordonnées fournies ci-dessous (voir la section 11). Sauf exception prévue par la loi, nous répondons aux demandes dans un délai de 30 jours et ne facturons pas de frais dans ce cadre.

Si vous n'êtes pas satisfait de la manière dont nous traitons vos données personnelles, vous pouvez, en plus des droits décrits ci-dessus, adresser une requête auprès du préposé valaisan à la protection des données et à la transparence (coordonnées accessibles sous <https://www.vs.ch/web/che/lipda>).

## 11. NOUS CONTACTER

Si vous pensez que vos données personnelles ont été utilisées d'une manière qui n'est pas conforme à cette déclaration, ou si vous avez des questions concernant la collecte ou le traitement de vos données personnelles, vous pouvez contacter notre conseiller à la protection des données (DPO) à [fanny.fellay@emsprovidence.ch](mailto:fanny.fellay@emsprovidence.ch).

## 12. MODIFICATIONS

Cette déclaration peut faire l'objet de modifications. Tout changement vous impactant concernant la manière dont nous traitons les données personnelles vous sera communiqué par un moyen approprié, selon la manière dont nous communiquons habituellement avec vous.

---

**Dernière mise à jour** : 27 novembre 2024

Directive		<b>DÉCLARATION RELATIVE À LA PROTECTION DES DONNÉES - RÉSIDENTS ET PERSONNES EXTERNES</b>	Montagnier-Orsières
			Doc N° DI106 Auteur(s) FF Validé par Direction Date 27.11.2024 Page 7 sur 8

### Annexe : liste des références légales

Code	Niveau	Source	Contexte
RS 101	fédéral	Constitution fédérale de la Confédération suisse ( <b>Cst.</b> ), art. 13	Protection de la sphère privée
RS 311	fédéral	Code pénal Suisse ( <b>CP</b> ), 17 et 18, art. 320 et 321	Etat de nécessité ; secret de fonction et secret professionnel
RS 220	fédéral	Code suisse des obligations ( <b>CO</b> ), art. 398 CO, art. 314d al. 3, art. 453, art. 60 ss, art. 128	Fourniture des prestations ; obligations en cas de mise en danger de soi-même ou d'autrui ; délais de prescription
RS 812.12	fédéral	Loi fédérale sur les stupéfiants et les substances psychotropes ( <b>LStup</b> ), art. 3c al. 1	Troubles de l'addiction
RS 816.1	fédéral	Loi fédérale sur le dossier électronique du patient ( <b>LDEP</b> )	Dossier électronique du patient
RS 831.10	fédéral	Loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants ( <b>LAVS</b> ), not. les art. 43bis, 44 et 46	Allocation d'impotent
RS 832.10	fédéral	Loi fédérale sur l'assurance-maladie ( <b>LAMal</b> ), art. 6, 82, 84, 84a et autres dispositions topiques	Assurances maladies
RS 832.102	fédéral	Ordonnance d'application de la LAMal ( <b>OAMal</b> ), art. 120 et autres dispositions topique de l'	
RS 832.20	fédéral	Loi fédérale sur l'assurance-accidents ( <b>LAA</b> ), art. 54a, 96, 97, 98	Assurances accident
RS 831.20	fédéral	Loi fédérale sur l'assurance-invalidité ( <b>LAI</b> ), art. 3c, 6a, 66a	Assurance invalidité
RS 811.11	fédéral	Loi fédérale sur les professions médicales universitaires ( <b>LPMéd</b> ), art. 40 et autres dispositions topiques	Préservation du secret
RS 935.81	fédéral	Loi fédérale sur les professions relevant du domaine de la psychologie ( <b>LPsy</b> ), art. 27 et autres dispositions topiques	Préservation du secret
RS 811.21	fédéral	Loi fédérale sur les professions de la santé ( <b>LPSan</b> ), art. 16 et autres dispositions topiques	Préservation du secret
RS 818.101	fédéral	Loi fédérale sur la lutte contre les maladies transmissibles de l'homme sur les épidémies, art. 12	obligation de déclarer à l'autorité cantonale compétente les cas de maladies transmissibles
RS 741.01	fédéral	Loi fédérale sur la circulation routière ( <b>LCR</b> ), art. 15d al. 3	Signalement des personnes dont la capacité de conduire est remise en question
RS VS 800.1	cantonal	Loi valaisanne sur la santé ( <b>LS</b> ), art. 32 ss	Prestations de soin

Directive	<b>DÉCLARATION RELATIVE À LA PROTECTION DES DONNÉES - RÉSIDENTS ET PERSONNES EXTERNES</b>	Montagnier-Orsières
		Doc N° DI106 Auteur(s) FF Validé par Direction Date 27.11.2024 Page 8 sur 8

RS VS 800.001	cantonal	Ordonnance concernant le système d'échange d'information sanitaire	Organisation du système communautaire d'information sanitaire par échange électronique d'informations
RS VS 800.10	cantonal	Loi sur les établissements et institutions sanitaires du 17 mars 2011 ( <b>LEIS</b> )	Fonctionnement de l'EMS, autorisation, mandat de prestations, subventionnement, financement planification, facturation des prestations
RS VS 805.1	cantonal	Loi sur les soins de longue durée ( <b>LSLD</b> ).	
RS VS 800.300	cantonal	Ordonnance sur la qualité des soins et la sécurité des patients	Exigences de qualité, mise en place des indicateurs, déclaration des incidents
RS VS 800.500	cantonal	Ordonnance sur les mesures limitant la liberté de mouvement dans les institutions sanitaires	Mesures limitant la liberté de mouvement, communication aux autorités

Dernière mise à jour de l'annexe : 27 novembre 2024